

Le 29 avril 2021

PAR SDÉ et courriel seulement

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 5211
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande de la norme de fiabilité CIP-012-1 - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4152-2021 – Notre dossier : R061648 JC

Chère consoeur,

Le Coordonnateur a pris connaissance de la demande d'intervention de l'entité RTA déposée la veille dans le dossier mentionné en objet (la « **Demande** »). Le Coordonnateur constate de la Demande qu'il semble y avoir de la confusion quant à l'objet du dossier.

Considérant ce qui précède, le Coordonnateur demande à la Régie de lui octroyer un délai supplémentaire pour lui présenter ses commentaires quant à la Demande. Ce délai permettra de bénéficier du temps nécessaire pour entamer des discussions avec l'entité RTA, ce qui pourrait permettre d'éviter certains débats et ainsi assurer une meilleure efficacité du traitement du dossier réglementaire.

Le Coordonnateur demande donc à la Régie de lui accorder jusqu'au 14 mai 2021 pour le dépôt de ses commentaires.

Veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s)Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

cc. personnes intéressées